

Vincent MILLIOT (dir.) et al., *Histoire des polices en France, des guerres de Religions à nos jours*, Paris, Belin, 2021, 679p. ISBN 978-2-410-01143-2.

Depuis une vingtaine d'années, l'histoire des polices en France a été l'objet d'importants chantiers de recherche que le livre dirigé par Vincent Milliot – écrit à huit mains avec Emmanuel Blanchard, Vincent Denis et Arnaud Houte – synthétise en près de 700 pages richement illustrées. L'ouvrage propose une histoire avant tout émancipée de ses cadres institutionnels et d'une vision téléologique de leurs développements depuis des temps prétendument originels à nos jours. Sans céder à la proposition d'un « modèle », largement déconstruit par l'historiographie, il offre une histoire de la société française au prisme de ses forces de l'ordre, des enjeux sécuritaires et des heures sombres qui ont traversé les régimes, de la monarchie absolue à la Cinquième République.

Le plan, en quatre parties, adopté par les auteurs ne déroge pas aux principes du récit chronologique. La première partie consacrée à l'Ancien Régime insiste sur le caractère municipal des fonctions policières et sur l'exceptionnalité de la lieutenance générale de police de Paris qui, précocement placée sous le contrôle du pouvoir royal, constitue un laboratoire de la modernité policière. Les polices de l'Ancien Régime ne cessent de s'adapter et d'évoluer face à un contexte qui modifie le rapport de l'État et du corps social à l'ordre public. Les transformations de l'action des forces de police à l'époque des Lumières sont nombreuses, que ce soit autour des pratiques de surveillance et de la croissance de la bureaucratie policière, ou de l'augmentation et de la spécialisation des effectifs policiers. Le dix-huitième siècle est par exemple le théâtre de la création de la compagnie des inspecteurs de la sûreté, de l'extension de la maréchaussée à l'ensemble du royaume, ou encore de l'accroissement des pouvoirs de police de la Ferme générale dans un contexte de lutte accrue contre la contrebande.

La Révolution et le Premier Empire – période à laquelle est consacrée la deuxième partie –, au-delà d'une désintégration de l'ordre public qui suit les événements de 1789 et après une courte expérience d'élection des fonctions policières, accélèrent les transformations des décennies précédentes. La politisation de l'ordre public s'accompagne d'une centralisation des forces de police, de leur militarisation sous le Directoire et enfin de leur bureaucratisation, en particulier sous le régime napoléonien. Plus qu'une rupture, la police de la Révolution et du Premier Empire se caractérise par « un mélange entre l'ancien et le nouveau ».

Comme le montre la troisième partie, qui va des révolutions libérales aux années d'après-première-guerre-mondiale, le développement des polices poursuit sa tendance à la professionnalisation et à la spécialisation. Le déploiement de la gendarmerie et des polices urbaines sur le territoire français s'accompagne, même si l'existence d'un ministère de la police n'est plus concevable, d'une surveillance politique qui s'est bel et bien imposée comme un des champs d'action de la police. À la fin du dix-neuvième siècle, les forces de l'ordre connaissent une nouvelle phase dans leur processus de professionnalisation en réaction notamment aux critiques formulées face aux scandales et excès dans le recours à la violence pour réprimer les grèves et manifestations. En métropole, la police se tourne vers d'autres pratiques, plus modernes, à l'instar de la police scientifique dont l'invention par Alphonse Bertillon et le succès reposent sur la volonté de tracer les « classes dangereuses » ainsi que les potentiels criminels récidivistes et sur l'engouement du public séduit par les promesses des nouvelles techniques forensiques. Dans le second empire colonial qui ne cesse de s'accroître à partir de la conquête de l'Algérie en 1830, le maintien de l'ordre repose sur une pléthore d'acteurs et limite les forces de l'ordre institutionnelles dont le déploiement s'avère coûteux et les postes peu attractifs.

Les années 1930 ouvrent une nouvelle séquence – et quatrième partie de l'ouvrage – dans cette trame : celle d'une succession de crises qui vont conduire à des transformations profondes des forces de l'ordre et de leurs pratiques. Les polices des « temps noirs », comme les caractérise Jean-Marc Berlière, sont en effet celles de la radicalisation politique des années

d'avant-guerre, celles de l'occupation et des liens qu'elle tisse entre polices, collaboration et Résistance, puis celles des épurations. La fin de la Seconde Guerre mondiale marque aussi le début des guerres d'indépendance coloniales dans lesquelles les forces de l'ordre sont fortement mobilisées, comme le montre l'exemple des gendarmes. La crise de Mai 68 met quant à elle au jour les insuffisances du dispositif de maintien de l'ordre et dès lors une réaction policière inadaptée aux évolutions des répertoires de protestation collective. Depuis les années 1970, le trafic de stupéfiants, la « problématique des quartiers » et la lutte anti-terroriste semblent avoir creusé le fossé entre les polices et leurs publics et installé un malaise au sein de la profession.

Dans un dernier volet d'une dizaine de pages, subdivisé en quatre sous-points et intitulé « atelier de l'historien », les auteurs dressent quelques tendances récentes de l'historiographie, analysent les représentations de l'univers policier à travers la fiction populaire, évoquent le poids du passé colonial et ses héritages, et enfin questionnent la masculinité de la profession avec en miroir sa féminisation. Stimulante, cette dernière partie laisse néanmoins le lecteur quelque peu sur sa faim. Ainsi, on comprend difficilement pourquoi les deux derniers sous-titres sont dissociés du premier et on regrette l'absence du traitement de la question des archives policières que de nombreux chercheurs ont longtemps exploités pour leur apport à l'histoire du social, souvent sans liens avec leur contexte de production.

En adoptant une perspective de longue durée, ce livre met en évidence plusieurs continuités et infléchissements dans les politiques et les pratiques du maintien de l'ordre. Ainsi, la militarisation est une constante depuis le dix-huitième siècle, tout comme le tiraillement entre un État volontiers centralisateur et des pouvoirs locaux désireux de préserver leurs prérogatives policières. Sur le temps long également, le déclin des polices communautaires s'effectue au profit d'une plus grande professionnalisation des forces de l'ordre et d'un usage de plus en plus fréquent de la police comme outil de surveillance politique. La tension entre police et population se manifeste également dans la lutte pour le contrôle de l'espace public, lieu de potentielles contestations populaires, et offre une autre clé de lecture de ce riche livre.

Cet ouvrage n'est pas la première tentative de synthèse de l'histoire des polices en France revisitée à l'aune des apports de l'historiographie des vingt dernières années. Il se distingue toutefois de ses prédécesseurs sur plusieurs aspects dont deux nous semblent particulièrement importants à souligner. Le premier est un rééquilibrage entre des découpages chronologiques avantageant traditionnellement les périodes les plus récentes. Une large place est ainsi accordée aux pouvoirs de police sous l'Ancien Régime ainsi qu'aux transformations de la Révolution et du Premier Empire. Bien plus qu'une simple augmentation des connaissances accumulées ces dernières années, ce choix permet de rompre avec la tradition selon laquelle les polices modernes, sauf exception du cas parisien, trouvent leur origine dans la période révolutionnaire et, surtout, napoléonienne. Le second est le soin tout particulier et la place importante accordés à l'iconographie. Même si elles ont avant tout ici un rôle pédagogique, les images ont longtemps été négligées car sous-estimées, notamment dans leur capacité à éclairer les représentations ou la matérialité des univers policiers.

L'histoire des polices proposée par Vincent Milliot, Emmanuel Blanchard, Vincent Denis et Arnaud Houte se veut également mondialisée. Elle s'inscrit dans un tel programme lorsqu'il s'agit, par exemple, d'évoquer le maintien de l'ordre dans les deux empires coloniaux, de montrer qu'à la veille de la Révolution, la police parisienne sert de modèle à certains monarques européens désireux de réformer leurs polices ou de mettre en évidence l'extension du système policier dans la France des 130 départements du Premier Empire. Hormis ces quelques cas et quelques comparaisons, l'ouvrage dépasse en réalité assez peu le cadre national et impérial de la France. Or, la circulation des savoirs, la « transnationalisation » des pratiques et les collaborations internationales n'ont cessé de s'intensifier au cours des dix-neuvième et vingtième siècles tandis que certaines réformes de l'appareil policier français frappent par leur synchronisme avec des transformations analogues dans d'autres pays européens.

Par ses nombreux liens avec des questions d'actualité enfin, ce bel ouvrage – dont la présente recension ne peut donner qu'un trop bref aperçu – invite à investiguer de nouvelles problématiques dans le champ des études policières. Il constitue pour les étudiants, chercheurs, ou simples passionnés, un outil précieux pour une première plongée dans l'histoire des polices et ses récents développements.

Antoine RENGLET
Université catholique de Louvain